

Outre l'interchangeabilité des niveaux d'instruction d'une province à une autre, nous pourrions considérer celle des enseignants. Je ne vois aucune raison à ce qu'un enseignant ne puisse franchir librement les frontières provinciales. Par exemple, si quelqu'un veut enseigner dans ma province de la Colombie-Britannique plutôt que dans la province du député, la Nouvelle-Écosse, il devrait être libre de le faire.

**M. Woolliams:** Ce serait très profitable.

**M. Rose:** Nous n'avons que faire du dédain que montrent certaines provinces à l'égard de certificats émis par d'autres. J'appuie le concept qu'a énoncé le député dans son explication, mais je n'approuve pas le texte écrit de sa motion qui figure au *Feuilleton*. Cependant, l'explication de sa proposition me satisfait et dans les circonstances la conférence qu'il propose me paraît être un énorme pas dans la bonne voie. Par ailleurs, peut-être le député ne le sait-il pas, mais il existe depuis trois ou quatre ans un secrétariat de ministres de l'éducation. Il ne représente pas l'organisme le plus dynamique au monde et les projets qu'il a pu réaliser durant cette période ne m'ont pas beaucoup impressionné.

**M. D. Gordon Blair (Grenville-Carleton):** Je serai bref monsieur l'Orateur, car d'autres députés désirent prendre la parole, y compris celui de Calgary-Nord (M. Woolliams).

J'ai eu le privilège d'intervenir sur le même sujet lorsque le député de South Western Nova (M. Comeau) a soulevé la question l'an dernier. Je veux simplement signaler à la Chambre que le problème soumis à notre examen aujourd'hui est d'ordre pratique et revêt de l'importance pour le Canada. Notre population est extrêmement mobile et, dans le cours d'une vie, bon nombre de familles se déplacent non seulement à l'intérieur d'une même province mais aussi d'une province à l'autre. La situation est très sérieuse pour bon nombre de ceux qui vivent dans ma circonscription dans la banlieue d'Ottawa, des fonctionnaires qui, étant donné la nature de leurs fonctions au service du pays, doivent déménager d'une province à l'autre. Dans tous mes rapports avec mes électeurs, j'ai pu constater qu'au premier rang de leurs préoccupations se trouve la question d'assurer à leurs enfants une bonne éducation en dépit de la nécessité pour eux d'aller d'une province à l'autre.

Si je prends la parole aujourd'hui, ce n'est pas pour répéter ce que j'ai dit au cours du débat de l'année dernière, mais pour faire état de la réaction favorable que ce débat avait provoquée dans ma circonscription et ailleurs au pays. Je vois le député de South Western Nova faire signe que oui; je suis certain qu'il a connu la même réaction. J'ai été étonné du nombre de lettres qui me sont venues de personnes inconnues jusque-là qui me racontaient les problèmes d'éducation auxquels elles avaient eu à faire face parce que leurs enfants avaient dû passer d'un système d'éducation à un autre.

Je me réjouis de ce que le député de Fraser-Valley-Ouest (M. Rose) ait nuancé son opinion à la fin de ses remarques. Je le dis parce qu'au cours du débat sur la question, il y a eu un certain maniérisme universitaire, je

[M. Rose.]

dirais, un peu d'éloquence pédagogique. Certains pensent que, les nouvelles théories ayant, semble-t-il, été conçues de façon à mettre l'accent sur les aptitudes personnelles de chaque enfant, ce serait rétrograder que d'avoir une conférence aux fins d'étudier les moyens de mieux coordonner les systèmes d'enseignement du pays. Comme l'a très clairement fait ressortir le député de South Western Nova, la nouveauté même de nos théories pédagogiques exige une étroite coordination; les enfants qui se déplacent d'une province où l'enseignement se fonde sur des théories anciennes à une autre qui a adopté des théories nouvelles, risquent d'être encore plus désavantagés.

Peu m'importe que l'on veuille uniformiser les normes davantage, établir des niveaux, assurer une certaine coordination, ou admettre simplement que nous avons au Canada un problème unique qui découle de l'extrême mobilité de notre population. La vérité, c'est qu'il y a là un problème dont le Parlement doit s'occuper. Il ne s'agit pas seulement d'une question qui relève des pédagogues, des commissions scolaires ou des députés; il s'agit d'un problème qui assaille les enfants dont la formation a été entravée—certains d'entre eux, de fait, ont subi de sérieux inconvénients qui pourraient nuire à leur avancement pour la simple raison que notre régime d'enseignement est désorganisé.

A mon avis, nous devrions féliciter le député de South Western Nova d'avoir présenté cette motion et nous recommandons instamment aux autorités voulues de se réunir pour envisager ce qui pourrait être fait.

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, je ne parlerai pas longuement car, à mon avis, cette motion est d'une telle importance que la Chambre devrait l'approuver avant la fin de l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire à 6 heures. J'appuie volontiers la motion du député de South Western Nova (M. Comeau). Il est évident qu'il l'a rédigé avec beaucoup de soin. La voici:

Que de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de prendre l'initiative et de s'assurer la collaboration des provinces pour la convocation d'une conférence nationale portant sur l'unification des normes...

C'est-à-dire l'unification du programme.

...d'études au primaire et au secondaire.

• (5.50 p.m.)

Ainsi, il parle de l'uniformité de l'enseignement dans tout le pays, qu'il s'agisse du Québec, de l'Alberta ou de l'Ontario. Pourquoi le député en a-t-il parlé de cette façon? A cause de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de la jurisprudence constitutionnelle. Lors de la fusion du Haut et du Bas-Canada, la province de Québec avait demandé à juste titre que, dans le cadre de la Confédération, l'instruction relève des provinces. Je pense que c'est également la raison de la création de la Commission BB.

Je ne pense pas qu'on modifie notre constitution à cet égard et c'est peut-être pour cela que le parti du député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose) a eu tant de difficultés à élaborer sa politique québécoise. Mais je suis convaincu